



UNIVERSITÉ  
PERPIGNAN  
VIA  
DOMITIA



**CDED**  
CENTRE DE DROIT ÉCONOMIQUE  
ET DE DÉVELOPPEMENT

# QUELLE UNITÉ DE L'ÉTAT DANS UN SYSTÈME JURIDIQUE PLURIEL ?

Colloque 27-28 septembre 2018

Campus Mailly - Perpignan

Sous la direction de  
Mathieu Doat,  
Professeur de Droit public  
Jacobo Ríos,  
Maître de conférences HDR en Droit public



*Dans un système juridique ouvert sur la mondialisation et au moment où se constatent les processus de fragmentation de l'Etat (Catalogne, Belgique, Nouvelle-Calédonie...), la question de l'unité de l'Etat semble se poser d'une manière particulière. Inséparable de la notion d'Etat, l'unité permet à la fois de fonder l'Etat en constituant son origine, d'organiser la pluralité des institutions mais aussi de donner une finalité à l'action publique. C'est donc un concept central de la théorie juridique et du droit international dont la mise en œuvre dans le droit positif est particulièrement difficile dans un contexte d'éclatement de nos systèmes juridiques.*

*Le choix a été d'une part de revenir sur la construction et la signification de ce concept, d'interroger sa place en droit international et de mesurer son efficacité en droit interne.*

*Il cherchera à regrouper des chercheurs français et espagnols pour tenter de répondre aux différents thèmes abordés.*

### OUVERTURE : JEUDI 27 SEPTEMBRE 9 H 30

**Fabrice Lorente**, Président de l'université de Perpignan Via Domitia

**Yvan Auguet**, Doyen de la Faculté de droit de Perpignan

**Marcel Soussé**, Directeur du Centre de Droit Economique et du Développement – Université de Perpignan Via Domitia

### INTRODUCTION

Jean-Arnaud Mazères, Professeur de droit public à l'Université Toulouse Capitole

## PREMIÈRE PARTIE - UNITÉ DE L'ÉTAT ET FONDATIONS

**PRÉSIDENCE** : Philippe Ségur, Professeur de droit public, UPVD

- ▶ Jacques Caillousse, Professeur de droit public, Université de Paris II – Panthéon Assas, *La décentralisation comme déclinaison française du Grand Récit de l'unité territoriale de l'Etat*
- ▶ Mathieu Touzeil-Divina, Professeur de droit public, Université Toulouse-Capitole, *La construction historique de l'unité de l'Etat par les auteurs français du droit public administratif du 19<sup>ème</sup> siècle*
- ▶ Jacobo Ríos, Maître de conférences en droit public, UPVD, *Unité et coup d'Etat*
- ▶ Mickael Lavaine, Maître de conférences à l'université de Brest, *L'unité de l'Etat dans la théorie juridique de Kans Kelsen*

REPAS 12 h 30

REPRISE DES TRAVAUX 14 h

- ▶ François Feral, Professeur de droit public émérite, UPVD, *L'unité de l'Etat, comme produit dialectique de l'appareil administratif et de la société civile*
- ▶ Jordane Arlettaz, Professeur de droit public à l'Université de Montpellier, *Le pluralisme linguistique et l'identité de l'Etat*
- ▶ Eric Paillissé, Docteur en droit public, UPVD, *Unité de l'Etat et individualisme juridique*
- ▶ Mathieu Doat, Professeur de droit public, UPVD, *L'esthétique de l'unité de l'Etat*

PAUSE

## DEUXIÈME PARTIE - UNITÉ DE L'ÉTAT ET TERRITOIRES

*PRÉSIDENCE* : Mathieu Doat, Professeur de droit public, UPVD

- ▶ Géraldine Giraudeau, Professeure de droit public, UPVD en délégation à l'université de Nouvelle-Calédonie, *Le cas sui generis de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française*
- ▶ Jordi Gomez, Docteur en sciences politiques, *Unité de l'Etat et la question Corse*
- ▶ Thomas M'Saidié, Maître de conférences en droit public, Université de Mayotte, *L'unité de l'Etat à l'épreuve des territoires d'Outre-mer*

VENDREDI 28 SEPTEMBRE 9 H 00

## TROISIÈME PARTIE- UNITÉ DE L'ÉTAT ET MONDIALISATION

*PRÉSIDENCE* : Jacobo Rios, Maître de conférences en droit public, UPVD

- ▶ Gabriela Oanta, Maître de conférences en droit public, Université de La Corogne, *Le maintien de l'unité : la succession d'Etats dans les organisations internationales*
- ▶ Guillaume le Floch, Professeur de droit public, Université de Rennes 1, *La subsidiarité et les juridictions internationales : l'unité en question*
- ▶ Marie-Clotilde Runavot, Maître de conférences en droit public - Université de Cergy-Pontoise, *L'unité de l'Etat à l'épreuve du phénomène institutionnel international*

► José Manuel Sobrino Heredia, Professeur de droit public, Université de La Corogne, *Unité de l'Etat dans la construction européenne*

### PAUSE

► Valérie Michel, Professeur de droit public, Université Aix-Marseille, *L'unité de l'Europe*

► Isabelle Boucobza, Professeur de droit public, Université de Paris Ouest-Nanterre, *Quelle «application uniforme» du droit dans l'Union Européenne ?*

► Katia Lucas, Maître de conférences en droit public, UPVD, *L'incidence de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'unité de l'Etat*

REPAS 12 h 15

REPRISE DES TRAVAUX 13 h 45

## QUATRIÈME PARTIE – UNITÉ DE L'ÉTAT ET ORGANISATION

*PRÉSIDENCE* : Jean-François Calmette, Maître de conférences en droit public, UPVD

► Jean-Marc Moulin, Professeur de droit privé, UPVD, *Quelle unité de l'Etat à l'heure du capitalisme financier ?*

► Romain Bally, Doctorant en droit privé, UPVD, *L'unité du droit de la consommation*

► Dominique Sistach, Maître de conférences en droit public, UPVD, *Unité de l'Etat et politiques sociales : la force du discours de l'inclusion*

► Valérie Larrosa, Maître de conférences de droit public, IEP de Toulouse, *L'école et sa contribution à l'unité républicaine*

### PAUSE

► Delphine Espagno-Abadie, Maître de conférences de droit public, IEP de Toulouse, *L'unité de l'Etat par la fonction publique*

► Marcel Sousse, Professeur de droit public, UPVD, *Unité de l'Etat et dualité des juridictions*

► Christophe Euzet, Maître de conférences de droit public, UPVD, *Unité et principe de différenciation*

### POUR NE PAS CONCLURE

Gilles Darcy, Professeur de droit public émérite  
Université de Paris 13 (Paris-nord)

